



ERASMUS +  
Ce projet a été financé  
avec le soutien de la  
Commission  
Européenne



## Programme de mobilité pour études Erasmus+

### ■ Principe du programme:

Le programme Erasmus+ permet d'étudier un semestre ou une année dans une université européenne en partenariat avec l'Université de Corse.

- L'étudiant s'acquitte de ses frais d'inscription à l'Université de Corse mais en est exonéré dans l'Université d'accueil.
  - L'étudiant suit les cours et passe les examens et rattrapages dans l'Université d'accueil.
- A la fin de son séjour d'études, le coordinateur Erasmus+ convertit les notes de l'étudiant qui obtient un diplôme de l'UDC (sous réserve de réussite aux examens pendant le séjour Erasmus+).

### ■ Informations et démarches

- L'étudiant doit se rendre au BRI pour se procurer davantage d'informations sur les modalités du programme Erasmus+ et sur les universités avec lesquelles sa filière à l'UDC a un partenariat.

La liste de ces partenariats et le dossier de candidature sont à récupérer au BRI ou sur le site de l'université de Corse (rubrique international).

- Sur le dossier de candidature l'étudiant peut formuler jusqu'à 3 vœux en fonction des partenariats existants entre sa filière à l'UDC et les universités partenaires Erasmus+.
- L'étudiant doit se mettre en contact avec le Coordinateur Erasmus+ de sa filière afin de parler de son projet de mobilité, de sa faisabilité et de l'élaboration de son plan d'études.

Le coordinateur Erasmus+ est le référent pour toutes les questions pédagogiques (cours, crédits ECTS...).

- L'étudiant doit établir **une proposition de plan d'études pour chaque vœu d'université**, pour ce faire il doit aller sur le site des universités choisies et établir sur une feuille la liste des cours qu'il souhaite suivre dans chaque établissement (30 crédits ECTS par semestre).

### ✓ Dates de remise des dossiers complets Erasmus+ au BRI :

**Pour un départ au S1 ou à l'année : avant le 15/03** pour les universités anglo-saxonnes, et **avant le 30/03** pour les autres universités.

Bureau Relations Internationales

Responsable : Emilie Simon

Bureau de la mobilité : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

Gestion / Suivi mobilité : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France

[www.univ-corse.fr](http://www.univ-corse.fr)



**Pour un départ au S2**, les demandes pourront être traitées **jusqu'au 30/09** de l'année en cours, sous réserve de disponibilité des places. Nous vous invitons donc à déposer votre candidature le plus tôt possible afin que le nombre de places ne soit pas déjà attribué.

■ **Etude des demandes Erasmus+:**

- Passées ces dates le BRI contacte le Coordinateur Erasmus+ qui doit effectuer la sélection.
- L'étudiant reçoit un mail, que la réponse soit positive ou négative.  
Si la demande de l'étudiant est validée, le BRI transmet la liste et les contacts des étudiants sélectionnés à l'Université d'accueil.
- L'Université d'accueil contacte soit directement les étudiants en leur envoyant les documents et informations nécessaires au séjour d'études (calendrier de l'université d'accueil, informations sur le logement, guide des étudiants internationaux...), soit le BRI qui contacte à son tour les étudiants.
- En tant que participant(e) à la mobilité Erasmus +, avant et pendant votre séjour à l'étranger, **vous avez l'opportunité d'évaluer et d'améliorer vos compétences dans la langue étrangère** que vous utiliserez pour étudier, travailler ou faire du volontariat.

L'outil OLS se décline comme suit : **un test de niveau OLS** préalable à votre mobilité Erasmus + auquel vous serez inscrit(e) automatiquement par l'Université de Corse, **puis la possibilité de suivre des cours de langues en ligne**. Pas d'inquiétude : **si le résultat de votre test de niveau OLS n'est pas suffisant, vous pourrez quand même bénéficier de votre mobilité Erasmus +** et vous aurez la possibilité **d'améliorer vos compétences linguistiques en suivant les cours de langues en ligne OLS gratuitement ;**

Saisissez cette chance que vous offre l'outil OLS !



**Pour plus d'information sur l'outil OLS :**

<http://erasmusplusols.eu/fr/>

**⚠ Avant son départ l'étudiant est soumis à la préinscription (selon le diplôme) et à l'inscription administrative à l'UDC.**

**Cette inscription est obligatoire avant le départ car sans l'avoir effectuée l'étudiant ne dispose d'aucun statut légal et ne peut pas percevoir le 1<sup>er</sup> versement de sa bourse de mobilité!**

**⚠ Il est obligatoire de se rapprocher de la LMDE (ou autre assureur) pour demander la Carte Européenne d'Assurance Maladie et la transmettre au BRI avant le départ.**  
**Il est également conseillé de vérifier votre niveau d'assurance à l'international.**

**Bureau Relations Internationales**

*Responsable* : Emilie Simon

**Bureau de la mobilité** : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

**Gestion / Suivi mobilité** : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France



■ **Financement du séjour d'études :**

*Nb : chaque étudiant s'engage à rembourser totalement ou partiellement les allocations perçues s'il renonce à son séjour d'études ou l'interrompt sauf en cas de force majeure, s'il ne satisfait pas aux exigences de son programme d'études, s'il ne remet pas les justificatifs demandés et ne respecte pas la date limite de remise de ces documents.*

Il existe plusieurs possibilités de bourses pour la mobilité dans le cadre d'un séjour d'études Erasmus+

✓ **La bourse Erasmus+ :**

- **Le versement de cette bourse est automatique**, il n'y a pas de dossier de candidature à déposer.  
- Le montant de cette bourse s'élève à **230€/mois pour les pays suivants : Autriche, Finlande, Danemark, Irlande, Suisse, Suède, Italie, Lichtenstein, Norvège, Royaume-Uni, et à 180€/mois pour les autres destinations.**

**⚠** Selon les fonds disponibles, il peut y avoir une suppression totale ou partielle de la bourse Erasmus+. L'étudiant en sera informé au préalable.

- **Modalités de paiement:**

Montant total de la bourse Erasmus+ versé en 2 fois : 80% de cette somme versés à l'arrivée de l'étudiant dans l'université d'accueil\* ; 20% versés à son retour de mobilité\*.

(\*sous réserve de réception des pièces justificatives)

**NB : la bourse Erasmus+ est cumulable avec la bourse sur critères sociaux du CROUS et la bourse de mobilité (hors FSE).**

✓ **La bourse de mobilité:**

- **Les dossiers sont à retirer au BRI ou sur le site de l'UDC** (rubrique international), dès que l'étudiant a reçu le mail de validation de sa demande Erasmus+.

- **Les dossiers doivent être déposés au BRI** ou envoyés par mail ([international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)), avant le début du stage ou du séjour d'études.

- **Montant de la bourse de mobilité** : 400 € /mois **et** un versement avant le départ dont le montant est fixé selon la destination (de 400€ à 1 600€)

**⚠** Selon les fonds disponibles, la commission "bourses de mobilité" se réserve le droit de moduler les montants et les critères d'attribution.

- **Modalités de paiement:** un versement avant le départ dont le montant est fixé selon la destination du séjour, puis le montant total de la bourse de mobilité versé en 2 fois : 75% de cette somme versés à l'arrivée de l'étudiant dans l'université d'accueil\* ; 25% versés à son retour de mobilité\*.

(\*sous réserve de réception des pièces justificatives)

**NB: la bourse de mobilité est cumulable avec la bourse sur critères sociaux du CROUS.**

**Bureau Relations Internationales**

*Responsable* : Emilie Simon

*Bureau de la mobilité* : Pauline Moynault - Tel : +33(0)4 95 45 06 46 – Fax: +33(0)4 95 45 33 04 – [bureau-mobilite@univ-corse.fr](mailto:bureau-mobilite@univ-corse.fr)

*Gestion / Suivi mobilité* : Marie Celio – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – [international1@univ-corse.fr](mailto:international1@univ-corse.fr)

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani - 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France